



SOCIÉTÉ SUISSE D'ÉTUDIANTS HELVÉTIA

SECTION GENÈVE

- Donateur (min CHF 100.-)** publication du nom sur le site internet et dans CHF
les actes du colloque

Article 3

Une offre personnalisée est possible (prière de prendre contact avec l'Editeur avant de remplir):

- Offre personnalisée** CHF
.....
.....

Article 4

Par sa signature, l'Annonceur reconnaît devoir à l'Editeur la somme de CHF..... pour la publication de son logo ou à titre de mécénat, dont il paiera l'intégralité par versement postal avant la date limite du 30 août 2010 sur le compte de l'Editeur selon les coordonnées disponibles ci-dessous. Au besoin, un bulletin de versement sera envoyé à l'Annonceur dès la réception du présent contrat.

Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

Article 5

Le for juridique est à Genève

Lu et approuvé,

à....., le/...../2010

Lu et approuvé,

à....., le/...../2010

L'Editeur, la Société Helvétia

L'Annonceur

Coordonnées bancaires :

CCP 10-789060-3

Helvetia genevoise
2 Rampe Quidort
1227 Genève - Accacias

IBAN
CH66 0900 0000 1078 9060 3

Code BIC de Postfinance
POFICHBEXXX